



LE RENDEZ-VOUS DES GRANGES

MAIRIE

☎ 04 75 98 50 80

Courriel : secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr
Site internet : www.les-granges-gontardes.fr

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h
Jeudi de 15h à 19h

Services au public

Les permanences de Madame le Maire

ont lieu sur rendez-vous
le jeudi de 18h à 19h

Urbanisme et travaux

Gérard BAUMÉA
sur rendez-vous

Agence Postale

☎ 04 75 98 57 70

Mardi, jeudi, vendredi
9h45 à 12h45
Mercredi 8h45 à 11h45

Bibliothèque

« Autour du livre »

☎ 04 75 98 01 16

Courriel :

bibliothequedesgranges@wanadoo.fr

Ouverte en juillet et août

mercredi 10h à 12h

jeudi 16h à 18h30

Fermée les jours fériés

Déchetterie

Déchets ménagers et tri sélectif
Service Déchets de la CCDSP

☎ 04 75 96 06 12

COVED 04 75 00 88 30

SITA 04 75 51 71 75

CARRIÈRES 04 75 98 53 80

Premiers secours

Défibrillateur

L'appareil est installé à gauche de
la porte de la mairie, fixé au mur.

Médecins

Dr Christian SICCARD

☎ 04 75 98 57 47

Dr Sylvie FABRE

☎ 04 75 98 62 71

Cabinet infirmières

Sylvie CAPUTO et

Gaëlle MARCHERAT

5 bis route de Grignan—Le Moulin

☎ 06 49 46 83 82

TAXIS DEBARD

Transport privé, médical toutes
distances. Agréé transports
médicaux assis

☎ 06 25 81 97 31

Courriel :

taxis.debardc@gmail.com

ÉDITO

La crise sanitaire actuelle a durement touché notre pays et coûté très cher en vies humaines. Elle a imposé des mesures exceptionnelles qui ont bouleversé nos habitudes de vie et gravement atteint notre économie.

Notre village n'a pas échappé à ces contraintes et à la suspension de la vie sociale et économique.

Aussi, mes premières pensées et remerciements vont aux personnels de santé locaux qui ont répondu présent sans compter pour soigner et accompagner ceux d'entre nous qui en avaient besoin ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui se sont spontanément manifestés.

Je remercie également l'ensemble du personnel communal pour sa disponibilité et, de manière générale, les habitants de notre village pour la solidarité et le civisme dont ils ont fait preuve durant cette période difficile.

Aujourd'hui les choses semblent s'améliorer avec le recul de l'épidémie. Toutefois j'appelle chacune et chacun d'entre vous à la plus grande vigilance avec le retour de nos habitudes de vie et de libertés qui nous sont chères aussi longtemps que tout danger n'est pas écarté.

Les élections municipales se sont également déroulées dans les conditions inédites que chacun connaît. Vous avez élu une équipe municipale renouvelée que j'aurai l'honneur de diriger pendant six ans en veillant à tout moment à être digne de la confiance que vous nous avez accordée. Il reste que cette période tourmentée nous place devant des impératifs nouveaux qui ont élargi les problèmes qu'il nous faut affronter.

La crise a montré à quel point le lien social est déterminant. Il importe donc dans l'immédiat de mettre en place une solidarité afin d'avoir la capacité de répondre aux problèmes des personnes en difficulté : aides administratives, démarches auprès des instances fiscales, des organismes d'emploi et sociaux.

Il importe également de relancer la vie locale et associative. La plupart des manifestations sont annulées, d'autres sont dans l'attente d'une possibilité de reprise de leurs activités. Il nous faut donc dans les plus brefs délais soutenir les initiatives des associations du village qui, je n'en doute pas, sauront consacrer leur enthousiasme et leur énergie pour relancer et redonner vie à la culture, au sport et aux fêtes qui rythment notre vie locale.

En attendant il faudra nous adapter et être créatif. Quelques associations ont déjà repris leurs activités en réinventant leur organisation. Ce manque de moments festifs rendra nos rencontres moins nombreuses. Néanmoins, ma volonté d'écoute et de dialogue reste forte. La place de la communication est primordiale et il faudra repenser les canaux utilisés actuellement avec peut-être l'intégration de réseaux sociaux.

La dernière période a également mis en évidence la nécessité de repenser nos rapports à l'environnement, de favoriser les « déplacements doux » et de privilégier davantage les circuits courts dans nos modes de consommation. Notre village n'est pas à la traîne dans ce domaine, preuve en est l'accueil très favorable réservé à nos commerçants ambulants tous les jeudis, samedis et dimanches en fin d'après-midi sur la place du Palmier...

Avec mon équipe, nous serons à votre écoute et nous engagerons dialogues et concertations pour développer toute initiative favorable au bien-vivre dans notre commune.

L'école accueille actuellement une trentaine d'enfants. Le protocole sanitaire national est appliqué, notamment pour les règles d'hygiène et la limitation du nombre d'enfants par classe avec priorité aux familles dites protégées.

Il a fallu anticiper, s'organiser et s'adapter. Je remercie les enseignants, le personnel communal et les parents ainsi que l'élue aux affaires scolaires, qui ont travaillé ensemble à la mise en place de cette rentrée bien différente.

Par ailleurs, les premières réunions concernant la réhabilitation de la première tranche du réseau d'assainissement se sont tenues. Vous serez prochainement invités à une présentation de ces travaux.

La propreté et l'embellissement du village constitueront une priorité de mon action. Je vous informerai prochainement des initiatives que je compte prendre en concertation avec tous ceux qui le souhaitent. Dans ce domaine un peu de bonne volonté et de civisme de la part de chacun peut faire beaucoup, alors ne nous en privons pas.

Il y a donc du pain sur la planche pour l'équipe municipale.

Pour finir, vous trouverez dans ce numéro spécial du « Rendez-vous-des-granges » la présentation de la nouvelle équipe municipale. Elle n'aura de cesse d'agir pour le bien et l'intérêt de tous, elle donnera le meilleur d'elle-même pour être à la hauteur des enjeux et de vos attentes.

Hélène MOULY
Maire

Conseil Municipal du 25 mai 2020 - Attributions des élus

Hélène MOULY, Maire

Didier SOULAIGRE, 1^{er} adjoint : finances, personnel administratif, état civil

Gérard BAUMÉA, 2^e adjoint : commission travaux, urbanisme, réseaux eaux et assainissement

Fabienne KOBI, 3^e adjointe : affaires scolaires, élections, commission aide sociale, centres aérés, associations

Jérémy APROYAN : commission travaux

Cécile BREUILLAUD : commission travaux, affaires scolaires, communication

Jean-Christophe CAMBON : commission finances, commission travaux

Emmanuelle COMBET : commission aide sociale, affaires scolaires

Geoffroy HUGUES : commission travaux

Christophe GALISSARD : commission travaux, gestion du personnel

Sabine MOZZO : affaires scolaires

Franco PICCARDO : commission travaux

Nicole PONIZY : commission travaux, commission aide sociale, finances

Jérôme ROIG : commission travaux

Dominique VEZON-DAUNIS : commission finances, relations presse, bulletin municipal

Organigramme Conseil Municipal



Hélène MOULY
Maire



Didier SOULAIGRE
1^{er} adjoint



Gérard BAUMÉA
2^e adjoint



Fabienne KOBİ
3^e adjointe



Jérémy APROYAN



Cécile BREUILLAUD



Jean-Christophe CAMBON



Emmanuelle COMBET



Geoffroy HUGUES



Christophe GALISSARD



Sabine MOZZO



Franco PICCARDO



Nicole PONIZY



Jérôme ROIG



Dominique VEZON-DAUNIS



Nouveaux habitants

Le Rendez-vous des Granges leur souhaite la bienvenue :

Christine BEHAEGHEL
Vincent CHABAUD
Sharlène DESCAMPS
Chrys DORSIVAL et Éléonore KOMIEN
Adrien ETIENNE
Souad OUADJI
Adrien POTHIN
Eric SOVRE

Avis aux nouveaux habitants

Pensez à venir en Mairie pour :

- actualiser votre compteur d'eau
- prendre la carte déchetterie

Les événements à venir à partir de juin

- * **Réunion de présentation** du projet de réhabilitation du réseau des eaux usées le 17 juin à 18 h salle Aurelle
- * **Conseils municipaux** les 22 et 29 juin à 18 h (mairie) : budgets eau et commune
- * **Fin juillet** : cinéma sous les étoiles
- * **15 août** : animations et feu d'artifice
- * **31 août** à 18 h (église) : chorale Delta
- * **4, 5 et 6 septembre** : Bar éphémère « Le Rescapé »

Sous réserve des dernières informations sanitaires reçues.

État Civil

Mariage

Maude LACARELLE et Jérôme VILLARD le 15/02/2020

L'équipe municipale leur présente tous ses vœux de bonheur.

Parrainage civil

Cataleya APROYAN le 1^{er} mars 2020

Naissances

Milan TIHIC né le 13 janvier 2020
Marlon, Patrice, Jocelyn VITRY THÉLIÈRE né le 27 janvier 2020
Anaëlle, Corinne, Fabienne HOUDART née le 20 mai 2020

L'équipe municipale présente toutes ses félicitations aux parents et souhaite la bienvenue aux bébés.

Décès

Monsieur Abel COMPTIER décédé le 11/02/2020
Madame Marie-Catherine LORENZI décédée le 08/03/2020

L'équipe municipale présente toutes ses condoléances aux familles.

Cet Etat Civil est élaboré d'après les registres de la Mairie. Nous nous excusons auprès des habitants de la commune des GRANGES GONTARDES pour d'éventuels oublis au sujet de leurs proches.

Le Pimms mobile, réponse humaine de proximité aux besoins des habitants des territoires ruraux, offre les services mutualisés de : CARSAT, SNCF, la Poste, EDF, Enedis, partenaires de France Service et CCDSP.

Le camion Pimms mobile sera présent aux Granges Gontardes—parking de l'école, de 8h30 à 9h30 les :

Mardi 9 et 23 juin
Mardi 7 et 21 juillet
Mardi 4 et 18 août
Mardi 8 et 22 septembre
Mardi 6 et 20 octobre
Mardi 3 et 17 novembre
Mardi 8 décembre

Attention : appeler avant de venir au 04 69 14 30 30 ou contact0726@pimms.org

Numéros d'urgence

Urgences en général.....	114
Urgence Europe.....	112
Samu.....	15
Police.....	17
Pompiers.....	18
SIFA.....	04.75.91.50.30
Gendarmerie.....	04.75.51.60.06
Centre anti-poison Grenoble.....	04.76.42.42.42
E.D.F Sécurité Dépannage.....	0810.333.321
Drogues Alcool Tabac InfoService	0800.23.13.13
Violences conjugales.....	3619
Violences faites aux enfants et adolescents...	119

Autour du livre

La bibliothèque est ouverte. Nous avons aménagé les locaux pour vous recevoir et respecter les conditions sanitaires préconisées pour les lieux publics, **avec protection par plexi-glas sur le bureau et désinfection des livres à leur retour.**

Quelques recommandations :

- utilisation obligatoire du gel hydro alcoolique disposé à l'entrée,
- deux personnes ou une famille seulement à l'intérieur,
- le respect des distances barrières par le marquage au sol devant le bureau,
- un sens de circulation pour la sortie.

La bibliothèque reprend ses permanences :
Mardi et jeudi de 16h à 18h30,
Mercredi de 10h à 12h.

A bientôt !



Marie-Thérèse Diaz

Les Petites Mains

Hélène Mouly, maire, et le conseil municipal remercient l'association des Petites Mains qui a confectionné, avec plaisir, pendant le confinement, plus de 300 masques destinés notamment au personnel communal et aux personnes âgées du village. Bravo !!!



De gauche à droite : Patricia Clapier, présidente ; Colette Pomar ; Mireille Longefay-Faure et Bernadette Fournier.

École Vallon les Fontaines Le 2 juin 2020



Pour permettre le retour progressif à l'école, des adaptations ont été réalisées avec l'aide des services techniques visant à protéger les enfants, les enseignants et le personnel : marquage au sol, sens de circulation, espacement des bureaux, entrées échelonnées. Le maximum de précautions a été pris pour une reprise dans des conditions adaptées.



Gestes barrières



ANCRE, une réponse adaptée à la perte d'autonomie

Très connue pour ses prestations de ménage et d'entretien d'espaces verts, l'association Ancre évolue dans ses missions et s'adapte aux besoins de la population. Rencontre avec le Directeur, Christian Acloque.

Quelles sont vos nouvelles missions ? Nous proposons également des services professionnalisés auprès de plus de 200 personnes handicapées, âgées, voire en fin de vie. Les demandes ne cessent de croître, les Ehpad sont débordés et les malades préfèrent rester chez eux. Nous avons 31 auxiliaires ou assistant(e)s de vie qualifié(e)s dont 24 en CDI. Elles interviennent au domicile de particuliers touchés par la dépendance et les accompagnent dans leur quotidien. Elles ne sont pas là uniquement pour « passer la serpillière », elles ont un rôle important, voire indispensable, quand la famille ne peut être présente.

Comment se noue le lien de confiance avec le bénéficiaire ? Ancre limite le nombre d'intervenants pour éviter un sentiment de changement permanent. Nous privilégions la proximité et le lien avec la famille, les services médicaux et sociaux. Si nous ne sommes pas en mesure d'assurer une mission, nous ne l'acceptons pas.

Et pour les salariés ? Nous veillons à ce qu'ils profitent de conditions de travail et d'amplitude horaire les plus confortables possibles. Nous voulons valoriser leur métier et privilégier la formation.

INFO : Ancre est une plateforme de réinsertion par l'activité économique qui met à disposition des collectivités, entreprises ou particuliers un personnel formé en adéquation avec leurs besoins. **Contact : 04 75 04 76 91**

Coup de pouce vélo

